

## Un cahier spécial sur Windsor et sa région

La Tribune sera dans tous les foyers dans la grande région de Windsor aujourd'hui. Autant à Greenlay qu'à Saint-François-Xavier et dans la ville de Windsor, tous pourront consulter le cahier spécial de 40 pages consacré aux artisans de cette région. À Val-Joli, des exemplaires supplémentaires seront disponibles à l'Hôtel de ville. En surplus des informations locales, régionales, nationales, internationales, sportives, économiques ou culturelles, les milliers de lecteurs de la région windsoraise se retrouveront dans ce cahier spécial sur leur histoire, leur présent et leur avenir. Avec eux, plus de 100 000 lecteurs redécouvriront ce matin cette région de l'Estrie. Bonne lecture!

## Sherbrooke



## Les automobilistes ... des vaches à lait pour la Ville (A3)

## Les sports



## Le maire de Saint-Etienne de Bolton se fait mécène (C1)

Le maire Denis Morin offre une partie de son salaire pour venir en aide à la jeune Marilyn Maheux qui s'apprête à courir au championnat mondial de cross-country.

# Ottawa maintient le cap

- Aucune hausse d'impôts et de taxes
- La réduction du déficit progresse comme prévu

Jules RICHER  
Ottawa (PC)

Tout en maintenant le cap sur la réduction du déficit, le ministre des Finances, Paul Martin, a présenté hier un budget sans hausses d'impôts ni de taxes, de façon à redonner espoir aux contribuables.

M. Martin a également annoncé que le financement des transferts sociaux aux provinces sera stabilisé. Réduit à 25,1 milliards \$ l'année prochaine, il demeurera à ce niveau jusqu'à l'an 2000 et augmentera par la suite.

Selon M. Martin, Ottawa se devait de répondre à l'angoisse que les Canadiens ressentent actuellement face à l'avenir.

«Rarement, au cours de notre histoire, autant de gens ont éprouvé une telle angoisse. Les Canadiens ont le sentiment que notre mode de vie est en danger», a-t-il souligné lors de son discours à la Chambre des communes.

«S'il y a une obligation qui s'impose au gouvernement aujourd'hui, c'est d'apporter une réponse à ces inquiétudes profondes», a-t-il ajouté.

À l'égard des taxes et des impôts, M. Martin, dont le gouvernement entre dans la deuxième partie de son mandat, a donc saisi le message des contribuables. Ottawa n'aura pas cédé à la tentation, comme le suggérait le comité des Communes sur les finances, de taxer l'essence, les cigarettes et les gains de loterie.

Les entreprises privées échappent, elles aussi, à l'appétit du fisc. Seules les banques sont frappées d'une mesure particulière, qui est somme toute assez timide. Instauree l'année dernière, la surtaxe temporaire de 12 pour cent sur le revenu des banques continuera à s'appliquer.

En réaction, le Bloc québécois n'a pas hésité à qualifier le budget de M. Martin d'exercice «cosmétique à saveur quelque peu électorale», a dit le

député Yvan Loubier.

Dans son discours, M. Martin a soutenu que le gouvernement «maintient le cap» face à ses objectifs de réduction du déficit.

Conformément aux prévisions, le déficit atteindra 17 milliards \$ en 1997-1998, la moitié de son niveau de 1994-1995. Cette année, il sera de 24,3 milliards \$.

Par ailleurs, le ministre Martin a finalement annoncé hier la nature des changements qu'Ottawa veut apporter aux pensions de vieillesse.

Promise depuis l'automne dernier, la réforme prévoit de fonder le programme de pension de vieillesse à celui du supplément de revenu garanti.

En vigueur à partir de 2001, la nouvelle «Prestation des aînés» mettra un terme au principe de l'universalité: les pensions des mieux nantis seront diminuées selon les revenus. Elles seront même abolies pour les personnes disposant de revenus importants.

Ottawa a également décidé d'agir sur un autre front, celui des pensions alimentaires.

Le parent qui verse des pensions alimentaires ne pourra plus les déduire de ses impôts. Par contre, celui qui les reçoit n'aura plus à les déclarer dans ses revenus. Cette mesure s'appliquera à toutes les nouvelles pensions alimentaires accordées pour les enfants à compter du 1er mai 1997 et à toutes celles existantes qui seront modifiées à partir de cette date.

Au plan fiscal, Ottawa se montrera moins généreux à l'égard des placements effectués dans les sociétés à capital de risque de travailleurs, comme le Fonds de solidarité de la FTQ et le FondAction de la CSN.

De plus, le gouvernement accorde désormais un délai illimité pour rattraper les années où les contribuables ont été incapables de verser la cotisation maximale à leur REER. On élimine donc la limite actuelle de sept ans.

## Une soupe chaude à avaler



## Le budget laisse les groupes populaires sur leur appétit

Les représentants de groupes sociaux de l'Estrie s'étaient réunis hier afin de visionner ensemble le discours du budget de Paul Martin. En avant-plan, Ghislaine Beaulieu, de l'ACEF Estrie, et André Goulet, porte-parole de l'Association des personnes retraitées de l'Estrie.

Claude PLANTE  
Sherbrooke

Le budget présenté hier par le gouvernement fédéral n'avait rien pour impressionner les groupes populaires, les syndicats et les associations jeunesse et de personnes retraitées. Aux dires de leurs représentants, le ministre Paul Martin avait beau offrir quelques bonbons, la soupe était chaude à avaler.

En chœur, ils s'entendaient pour affirmer qu'Ottawa pige encore une fois dans les poches des plus pauvres en oubliant d'imposer davantage les entreprises et les mieux nantis du pays.

«Nous ne sommes pas surpris de ce budget», assure Ghislaine Beaulieu, représentante de l'ACEF Estrie. C'est vrai qu'il n'y a pas de hausse de taxes ni d'impôts. Mais nous espérons une réduction de la TPS. Par exemple, en taxant moins les vêtements et les chaussures pour enfant, le gouvernement aurait pu alléger le fardeau des familles.»

«M. Martin oublie que les derniers budgets ont été durs. Les gens supportent encore les hausses de taxes antérieures. Tout cela en plus

des pertes d'emplois et du nombre de faillites qui ont augmenté en 1995.»

Mme Beaulieu et une trentaine d'autres porte-parole de groupes sociaux estriens, de syndicats et de regroupements de défense des droits des étudiants et des retraités s'étaient donné rendez-vous pour visionner ensemble le discours du budget. Les organisateurs avaient aussi invité la presse régionale à cette réunion.

Au cours de la séance, on a pu entendre certaines réactions qui en disaient long sur la réception du discours. Froncements de sourcils, sourires moqueurs; à un certain moment donné on aurait dit un spectacle d'humour tellement les réactions ironiques se succédaient.

Toutefois, la nouvelle politique sur les pensions alimentaires pour les enfants de parents divorcés a suscité des réactions positives.

### Déficit social

«On ne parle que du déficit budgétaire dans ce discours», clame Normand Gilbert, de l'organisme Solidarité populaire de l'Estrie. Mais il y a aussi le déficit social que le gouvernement est en train de provoquer actuellement.»

Après le discours, M. Gilbert a aussi fait remarquer «les grands silences» de M. Martin à propos de plusieurs de ses engagements. «Nous n'avons rien entendu au sujet de la réforme Axworthy. Aussi, qu'est ce qui arrive avec la réforme de l'assurance chômage? M. Martin n'a rien dit là-dessus et je crois que c'est très inquiétant.»

Le représentant de l'Association des personnes retraitées de l'Estrie, M. André Goulet, avait bien peu de chose à se mettre sous la dent malgré l'annonce voulant que les pensions de vieillesse soient diminuées pour les personnes à revenu élevé.

«Malgré tout, 70 000 entreprises ne payent pas d'impôt l'an dernier, s'insurge-t-il. Moi je suis tanné de faire des sacrifices!»

Côté création d'emplois, René Coupal, du Syndicat des fonctionnaires fédéraux, soutient que le gouvernement n'est plus dans le coup malgré toutes ses belles promesses. «Il faut arrêter de penser que le gouvernement est capable de créer de l'emploi. C'est un leurre de penser cela.»

Autres textes et réactions sur le budget (B9, B10, B11 et B13)

# Black Lake regagne 310 emplois

Près d'un an plus tard, Lab Chrysotile rappelle ses travailleurs pour relancer la mine British Canadian.

**Météo / A2**

**NUAGEUX**

**-8**

6:14 17:42

19 mar 27 mar 04 avr

Nelson FECTEAU  
Thetford Mines

Quelque 310 des 450 travailleurs qui avaient été poussés au chômage lors de l'arrêt des opérations à la mine British Canadian, à Black Lake, en mai 95, reprendront le travail à compter du 4 août prochain.

La nouvelle fort attendue par les travailleurs concernés et la population de la région a été annoncée hier matin par le président et chef de direction de Lab Chrysotile, M. Jean Dupéré.

«D'ici 1997, tous les travailleurs de B.C./Beaver devraient être de retour à leur poste», a déclaré M. Dupéré tout en précisant qu'un certain nombre d'entre eux avait déjà été embauché à Lac

d'amiante et aux Mines Bell.

Lab Chrysotile a par ailleurs fait savoir qu'elle maintenait pour une période indéfinie la suspension des opérations de l'unité Beaver pour concentrer uniquement ses opérations à la mine et à l'usine B.C. où elle se propose de produire environ 60 000 tonnes de minerai sur une base annuelle.

Pour le président Jean Dupéré, il s'agit du meilleur scénario dans les circonstances. La décision ne serait pas qu'une décision d'affaires. «Elle a été prise en ce sens par considération pour les travailleurs et les gens de la région» a-t-il affirmé.

Selon les dirigeants de Lab Chrysotile, la décision de maintenir Beaver fermée a été prise afin de rentabiliser l'unité British Canadian. Le président Dupéré a

expliqué que l'exploitation de deux gisements distincts, B.C. et Beaver, rendait impossible une production à coûts concurrentiels. La concentration de minerai y serait de quantité et de qualité insuffisantes pour que la Société Lab Chrysotile soit compétitive sur les marchés internationaux.

Pendant la fermeture de B.C./Beaver, Lab a procédé à des travaux intensifs de forage et revu en profondeur ses méthodes d'exploitation à la lumière de la conjoncture prévalant sur les marchés internationaux. Les résultats de ces forages ont permis d'envisager la réouverture annoncée hier. L'étude de ces résultats ne permettrait toutefois pas de fixer la longévité de la mine qui dépendra des éventuels travaux de développement. La rentabilité de la division ne suffira toutefois

pas à réaliser ces travaux qui devront aussi être l'objet de support conformément aux programmes gouvernementaux d'assistance.

En termes clairs, Lab Chrysotile, a émis, via son président, le souhait que la conjoncture économique mondiale continue de s'améliorer et que la division puisse compter sur le support gouvernemental pour favoriser le développement de réserves additionnelles de minerai afin d'en prolonger l'exploitation.

Dans cet ordre d'idée, Lab Chrysotile n'a pas encore reçu les 250 000 \$ d'aide gouvernementale promise dans le cadre du programme intensif de forage réalisé par l'entreprise.

Une bonne nouvelle pour l'économie de la région (B1)

# Des jeunes prêts à défendre l'école privée

Steve BERGERON  
Sherbrooke

«C'est sûr que si les subventions aux écoles privées sont diminuées, ça va entraîner des fermetures. Pour nous, ça veut dire la perte d'un choix: celui de décider entre l'école publique ou privée. Ce choix est très important, et on veut le garder.»

Jal-Fryderyk Pleszczyński est étudiant de niveau collégial au Séminaire de Sherbrooke. Lui et quatre de ses collègues fréquentent une école privée en Estrie ont sacrifié une journée de leur semaine de relâche. Objectif: se porter à la défense de leurs écoles.

La raison de leur mobilisation: les États généraux sur l'éducation, dont les commissaires viennent de publier le rapport de la première phase de leurs travaux. Un chapitre entier est consacré à l'école privée, mais les commissaires n'ont fait aucune recommandation.

Pour la deuxième phase, qui s'amorce la semaine prochaine, la parole sera donnée aux régions, et les jeunes tiennent mordicus à s'y faire entendre.

L'image que plusieurs personnes se font de l'école privée



Mario Asselin, coordonnateur régional de l'Association des écoles privées de l'Estrie.

est élitiste. Ce gens croient que ce ne sont que les meilleurs, que les plus riches qui peuvent y aller. Mais si les subventions à l'école privée sont coupées, alors oui, c'est vrai que l'école privée ne sera accessible qu'aux plus riches, et qu'elle deviendra alors vraiment élitiste», fait valoir Annie Demers-Caron, étudiante en 4e secondaire, au Pensionnat des Ursulines de Stanstead.

Madeleine Beaudry, du Collège François-Delaplace, affirme au contraire que beaucoup d'élèves des écoles privées viennent de la classe moyenne. «Personnellement, mes parents ne sont pas riches. Ils se serrent même la ceinture pour y arriver. Et j'en connais plusieurs dont les parents font aussi des sacrifices.»

### Économies de 300 millions \$

Actuellement, l'école privée est subventionnée à 40 % par le ministère de l'Éducation, par rapport à 100 % dans le public. «En tout, le ministère épargne 300 millions \$ avec le privé», note Mario Asselin, coordonnateur régional de l'Association des écoles privées de l'Estrie, qui compte 13 établissements.

Rappelons que la Centrale des enseignants du Québec (CEQ) est le principal revendicateur de l'abolition des subventions à l'école privée.

Dès la semaine prochaine démarrent les forums régionaux dans chacune des MRC de la région. Les cinq comparés ont confiance que plusieurs de leurs collègues viendront exprimer leur attachement à leur école. Déjà que 70 d'entre eux ont participé à la rencontre préliminaire.



Au nom de leurs collègues étudiants des 13 écoles privées de l'Estrie, cinq jeunes partent à la défense de leur école, à l'occasion des États généraux sur l'éducation. Devant, Charles-Olivier Demers. Au centre, Annie Demers-Caron, Dominique Lepage, Madeleine Beaudry. Derrière, Jal-Fryderyk Pleszczyński.

«Pas question pour nous d'écraser l'école publique. Ce sont deux milieux de vie différents, et n'est pas nécessairement meilleur que l'autre, croit Jal-Fryderyk. Ça dépend de chaque individu. Un jeune peut préférer un milieu plus petit comme l'école privée ou le défi de l'école publique. Les deux expériences sont valables.»

Leur argument ultime: pour eux, la vision que la Commission des États généraux propose pour l'école de l'avenir, c'est l'école qu'ils vivent déjà aujourd'hui. «Une école stimulante, où les professeurs sont accessibles, où l'implication parentale est plus facile, où il règne presque un esprit de famille. On veut ouvrir les yeux

des gens à cette dimension», résume Dominique Lepage, du Collège Sacré-Coeur, et Charles-Olivier Demers, de l'école secondaire de Bromptonville.

«En voulant stopper les subventions à l'école privée, c'est comme si on voulait guérir un malade en l'amputant de ses organes en santé», image Mario Asselin.

## La violence sur les écrans de 9-1-1 dépasse celle à la télé

Sherbrooke (psj) Cette émission comporte des scènes de violence pouvant ne pas convenir à tous les téléspectateurs. Nous préférons vous en avertir.

Si les écrans de télévision de la Centrale d'appels d'urgence 9-1-1 étaient branchés sur les réseaux des télédiffuseurs privés et publics, le préposé à la répartition des appels d'urgence

(prau) aurait certainement lu cet avertissement à l'écran, dans la nuit de mardi à hier.

Vers 3 h 20, une des caméras de surveillance de la rue Wellington Sud retransmet sur un des écrans de la Centrale les images d'une bataille impliquant plusieurs individus.

### Une chaîne

On n'y va pas à peu près: coups de pied, poings américains et même une chaîne.

L'information est aussitôt transmise aux patrouilleurs de nuit qui sont arrivés sur les lieux au moment où trois individus à bord d'un véhicule s'apprêtaient à mettre les voiles.

Les suspects, âgés de 19, 21 et 24 ans, un de Sherbrooke et deux de Drummondville, ont eu beau jeter sous le véhicule un poing américain et la chaîne en plus d'abandonner le

deuxième poing américain sur la banquette... il était trop tard.

Le préposé aux réponses avait tout vu.

De plus on a découvert un sac contenant une substance verte... de celle dont la consommation fait habituellement jaillir sur les lèvres les mots «peace and love». Il faut croire que la substance était de mauvaise qualité pour engendrer un comportement de belligérants.

On ignore pourquoi les trois individus voulaient s'en prendre à trois autres jeunes hommes, âgés dans le début de la vingtaine, de Sherbrooke et de Katevale.

### Pluie d'accusations

Il n'en demeure pas moins qu'ils devront répondre à diverses accusations de voies de fait avec lésions corporelles, de possession d'arme offensive et dans un cas au moins, de bris de probation.

O.B.P.E. LOGE 67  
TÉL. : 569-1600  
240, rue Montréal Sherbrooke (Québec)  
**LOGE DES ÉLANS**  
DÎNER DU VENDREDI HAMBURGER STEAK et  
TOURNOI DE BILLARD ÉQUIPE DE 2 JOUEURS  
10 MARS À 13 HEURES  
INSCRIPTION : 10 \$ - 569-1600

## L'assassin silencieux rôdait autour du cimetière Melvern

Lennoxville avait mis le moteur en marche. Il n'a pas fallu beaucoup de temps avant que l'oxyde de carbone se répande dans la remise et incommode passablement l'employé.

En ambulance Les ambulanciers de même que les membres de Metro Police Ascot-Lennoxville ont dû intervenir. L'homme a été conduit au Centre hospitalier Hôtel-Dieu où il s'est très bien remis de sa mésaventure.

L'incident est survenu en fin d'après-midi, mardi. Agé de 59 ans, l'homme s'affairait dans une remise à réparer un tracteur à pelouse. Afin de vérifier si tout tournait rondement, il

**PENSIONS ALIMENTAIRES**  
Le budget Martin aura un impact important sur la pension que vous payez ou recevez  
**CONSULTATION GRATUITE RICHARD BOURQUE AVOCAT**  
(819)563-4460  
(819)563-3490

**MétéoMédia**  
INDICE UV  
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10  
60 30 20 15

**GRATUIT**  
(Valeur de 40\$)  
**TEINTE AVEC UV**  
Sur achat de lunettes avec RX jusqu'au 30 mars 1996  
Serge Boucher opticien 563-8822

**USA**  
Boston Ver -1/4 New York Ver 1/1  
Bridgeport Ver 1/2 Plattsburg Ver 4/11  
Burlington Ver -4/11 Portland Ver -2/6  
Concord Ver -3/6 Providence Ver 0/4  
Detroit Nua -7/9 Washington Ver 7/5

**DESTINATIONS SOLEIL**  
Acapulco Sol 31/21 Martinique Sol 29/23  
Cancun Ave 28/23 Myrtle Beach Ora 24/17  
Caracas Sol 30/24 Montego Bay Sol 30/23  
Fl Lauderdale Ver 30/21 Orlando Ver 30/19  
Freeport Sol 27/15 Puerto Plata Sol 30/22  
Honolulu Sol 28/21 Puerto Vallarta Sol 22/21  
Key West Ver 28/23 Tampa Ver 28/19  
La Havane Sol 30/21 West Palm B Ver 29/21

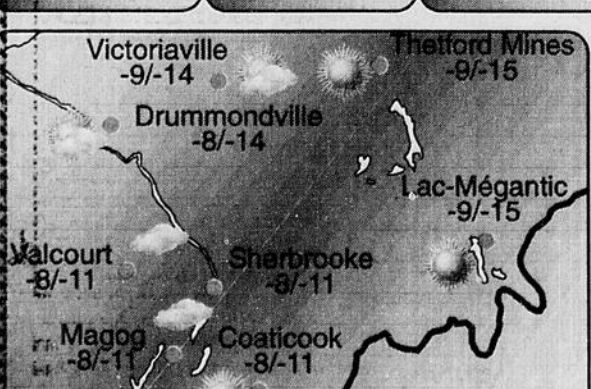
© 1995 Infomédia/Météo

**lotto-québec résultats**  
Tirage du 96-03-06  
1<sup>er</sup> numéro: 883879 10 000 \$  
2<sup>e</sup> numéro: 552763 10 000 \$  
3<sup>e</sup> numéro: 606328 10 000 \$  
4<sup>e</sup> numéro: 780827 100 000 \$  
Ces 4 numéros gagnants sont décomposables:  
NUMÉROS LOTS  
5 derniers chiffres 1 000 \$  
4 derniers chiffres 100 \$  
3 derniers chiffres 10 \$  
2 derniers chiffres 5 \$  
NUMÉROS LOTS  
5 premiers chiffres 1 000 \$  
4 premiers chiffres 100 \$  
3 premiers chiffres 10 \$  
2 premiers chiffres 5 \$

**Banco** Tirage du 96-03-06  
1 5 15 16 23  
26 27 30 33 34  
35 38 52 53 56  
62 64 66 67 68  
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## MÉTÉO La Tribune

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	SAMEDI	DIMANCHE
-8 PRÉC. 30%	-11 PRÉC. 70%	-10 PRÉC. 60%	-12 PRÉC. 40%	-6 PRÉC. 10%



**FACTEUR VENT**  
-17

**QUÉBEC**

Chicoutimi Sol -14/21	Québec Sol -9/15
Gaspé Sol -8/19	Rimouski Sol -10/17
Iles-de-la-Mad. Nua -7/11	St-Georges Sol -9/15
La Grande Sol -21/15	Sept-Îles Sol -11/21
Lac St-Jean Sol -16/22	Trois-Rivières Ver -9/14
Montréal Var -8/11	Val d'Or Sol -15/29

**CANADA**

Charlottetown Nei -6/11	Régina Sol -28/29
Edmonton N.D. .../25	St-John's Sol -6/12
Fredericton Nei -5/9	Toronto Nei -7/8
Halifax Nei 0/5	Victoria Ave 7/3
Ottawa Var -10/12	Winnipeg Sol -18/29

**LE MONDE**

Athènes Var 9/4	Mexico City Var 26/11
Beijing Sol 9/2	Moscou Sol -2/9
Berlin Sol 5/6	Paris Sol 5/0
Hong Kong Deg 23/18	Port-au-Prince Sol 31/22
Lisbonne Deg 16/11	Rome Nua 12/0
Londres Sol 8/1	Tokyo Sol 10/2

**...rêves de vacances... VACANCES DE RÊVE...**

- Grand Tour d'Europe • Croisières en Méditerranée.
- France, Italie, Suisse. • L'Europe à la carte: vols, hôtels, auto.

1650, boul. Portland (coin Bryant) Sherbrooke 819 566-8663  
5335, rue Frontenac Lac-Mégantic 819 583-2801 Permis du Québec

**La Tribune**  
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, 31K 2X8  
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Des Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (Division La Tribune)

TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS
Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466	Camelots et camelots motorisés Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot: 3,71 \$ taxe de vente du Québec: 24 \$ Coût à l'abonné: 3,95 \$	Abonnement par la poste au Canada, sauf droits deservis par camelot et camelots motorisés.

ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

**LA LOTTO 6/49** 2-9-17-25-30-40 (49)  
**L'EXTRA** 577206  
**LA QUOTIDIENNE** 557-8901

**INDEX**

Arts:.....B-20  
Bandes dessinées:.....B-4  
Chez nous:.....B-1  
Décès:.....B-17  
Économie:.....B-6  
Éditorial:.....A-4  
Horoscope:.....B-4  
Messier en liberté:.....B-4  
Petites annonces:.....B-15  
Sports:.....C-1

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fax-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

## Actualité en bref

### Enseignes: sans conséquence pour Sherbrooke

Sherbrooke (DD) - Le jugement de la Cour d'appel du Québec en faveur de la Ville de Magog, qui considérait non conforme à sa réglementation sur le zonage les enseignes du restaurant McDonald's de la rue Mery, est sans conséquence pour Sherbrooke.

«À Sherbrooke, les enseignes des McDonald's sont conformes à notre réglementation, ce jugement ne change donc rien pour nous», indique le chef des Services juridiques, Pierre Huard.

«Il peut bien sûr y avoir des infractions en matière d'affichage commercial, mais on intervient alors à la pièce», ajoute-t-il, rappelant que Sherbrooke a mené dans le passé une rude bataille contre les enseignes mobiles.

### Trafic lourd: le Regroupement dit avoir raison

Sherbrooke (DD) - Le Regroupement des propriétaires et locataires du secteur Marie-Médiatrice estime que sa méfiance envers la Ville de Sherbrooke est fondée puisque le Plan de circulation lourde, attendu incessamment, prévoit que ce type de trafic pourra continuer à emprunter la rue Galt ouest.

«On a refusé en mai dernier de faire partie d'un comité de la Ville parce qu'on avait jugé à ce moment-là qu'on perdrait notre temps, mais, avec le plan de circulation lourde qui s'en vient, ils nous donnent raison!» commente le président du Regroupement, Louis-Denis Lagueux.

«Mais pour nous, c'est l'autoroute 410 qui est le porte d'entrée de la ville, pas la rue Galt ouest», ajoute-t-il. À la suite de la sortie d'un groupe formé de citoyens, d'un industriel et d'un commerçant, qui a fait valoir que bon nombre d'emplois dépendent du transport par camion, M. Lagueux soutient ne rien avoir contre les entreprises du secteur de la rue Roy, principale destination des semi-remorques qui passent par Galt ouest.

«On n'en veut pas aux entreprises locales, on vise les entrepôts de la compagnie Belley qui reçoit des voyages 24 heures par jour et sept jours sur sept! La Ville n'aurait pas dû permettre cela!» dit-il.

Le chef du Service des permis et inspection, Jean-Guy Gagnon, indique toutefois à ce propos que la compagnie Belley est située en zone industrielle et que l'entreposage y est permis.

### Iris-Estrie recevra en tout 8192 \$ du Studio-Sex

Sherbrooke (CP) - L'organisme voué à la prévention du sida, IRIS Estrie, n'aurait pas pu trouver meilleur moyen pour soutenir ses activités que la soirée de lundi consacrée à amasser des fonds au cabaret Studio Sex de Sherbrooke. L'objectif de 5000 \$ a été littéralement pulvérisé puisque 8192 \$ ont été recueillis.

«Ça été un véritable succès, constate Eric Langis, gérant de l'établissement. Nous sommes très contents. Les gens de IRIS Estrie le seront aussi quand nous leur donnerons le chèque cette semaine.»

Les recettes obtenues résultent de la vente de la bière, des pourboires et des danses aux tables. «Le bar a été plein tout le temps, raconte M. Langis. De 20h à 2h30 du matin, il y avait du monde debout. Moi je pense que ce succès est dû au fait que c'était une première au Québec et que la prévention du sida touche tout le monde.»

Rappelons que l'établissement situé au centre-ville de Sherbrooke collaborera avec IRIS Estrie afin de prévenir à long terme les risques du sida au sein de son personnel.

### Chrétien présidera le caucus du Bloc

Sherbrooke - Les députés estriens du Bloc québécois ont porté leur collègue de Frontenac, Jean-Guy Chrétien, à la présidence du caucus des députés bloquistes de l'Estrie.

La tâche du député de Frontenac consistera à être le porte-parole des principaux intervenants de l'Estrie et à ce titre, il aura le mandat d'acheminer au niveau du caucus national les revendications régionales.

«Nous devons travailler ensemble de manière assidue afin de préserver les acquis pour notre région», a dit Jean-Guy Chrétien.

# L'automobile: une vraie mine d'or

Les infractions aux règlements municipaux rapportent aujourd'hui 3 millions \$ à la Ville

Denis DUFRESNE  
Sherbrooke

Les automobilistes contribuent de plus en plus aux finances de la Ville de Sherbrooke: les revenus des amendes qu'ils versent pour des infractions au code de la route et aux règlements de stationnement ont presque doublé depuis 1990.

Ainsi, les recettes de la Cour municipale de la Ville de Sherbrooke, qui dessert également la banlieue, sont passées de 1,4 à 2,9 millions \$ entre 1990 et 1995 et devraient atteindre 3 millions \$ cette année, indique un rapport interne, de l'argent qui provient en très grande partie des automobilistes.

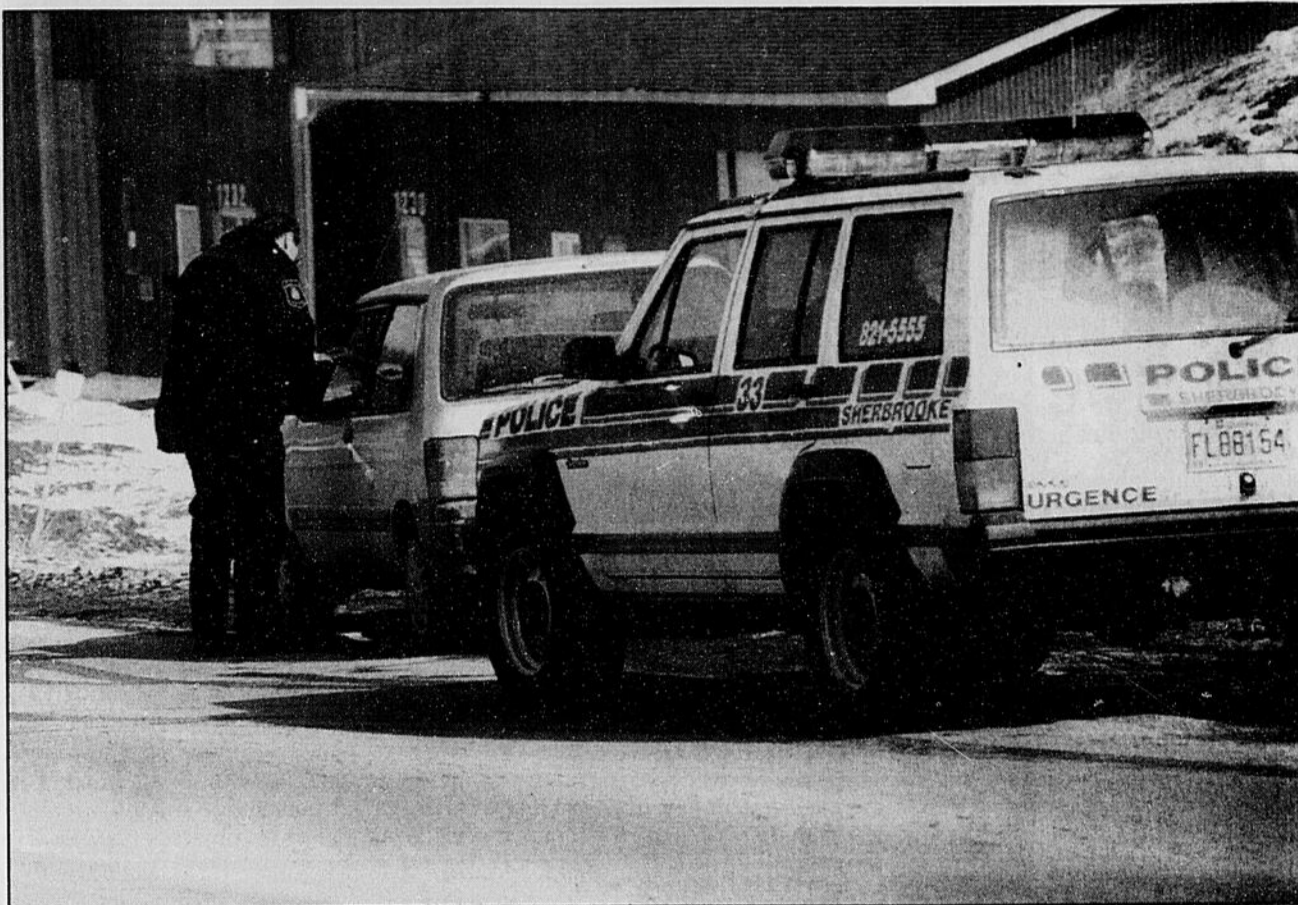
Il faut toutefois souligner qu'il s'agit-là de revenus auxquels il faut soustraire des frais d'administration et d'opération, de même qu'une ristourne de près de 50 pour cent aux municipalités que la Cour a sous sa juridiction pour les constats d'infraction, soit Ascot, Fleurimont, Lennoxville, Rock Forest, Saint-Elie-d'Orford, Bromptonville et canton de Brompton.

De plus, certains automobilistes pris en faute préfèrent régler leur dû par des travaux compensatoires ou un séjour à l'ombre.

Il n'en demeure pas moins que la Ville de Sherbrooke a fait part de son intention de mettre davantage à contribution les automobilistes, lors de l'adoption de son budget 1996.

Ainsi, elle prévoit augmenter ses recettes provenant des amendes de 2 à 2,7 millions \$, soit une hausse de 33 pour cent, tandis que les revenus de stationnement devraient passer de 550 000 à 844 500 \$, une augmentation de 53 pour cent, grâce à une majoration des tarifs et à l'ajout de parcomètres.

Et déjà ces efforts portent fruit puisque pour le seul mois de janvier 1996, les recettes provenant des contraventions aux automobilistes et, dans une moindre mesure, des autres infractions au règlement municipaux (bruit, négligence, etc.), ont été de 118 395 \$, comparativement à 62 600 \$ en janvier



Téléphoto Claude Poulin

Les contraventions pour les excès de vitesse et le non respect des règlements de stationnement constituent une source de revenus de plus en plus importante pour la Ville de Sherbrooke.

1995, une augmentation de 89 pour cent.

Les billets reliés au stationnement ont rapporté 26 320 \$ en janvier 1996, contre 20 300 \$ en janvier 1995, une hausse de 30 pour cent.

#### Pas de harcèlement

«Ce sont nos nouvelles méthodes de travail qui ont changé et qui ont permis de donner plus de temps aux policiers pour faire de la surveillance et des vérifications», indique le responsable des communications à la sûreté municipale, Serge Fournier, qui reconnaît que la majeure partie de ces revenus provien-

nent des billets de circulation.

Pour le directeur général de la Ville, Jean-Claude Boucher, «il ne s'agit pas de harceler les automobilistes, mais on reçoit à chaque semaine des plaintes de citoyens pour la vitesse dans les rues, alors ont doit agir».

Ce dernier rappelle en outre que le rapport de la firme Mallette Maheu et Arthur Andersen, sur l'administration municipale, soulignait «une sous-productivité des policiers de Sherbrooke par rapport aux villes comparables en terme de billets d'infraction».

Il faut aussi dire que la Cour municipale de la Ville de Sherbrooke est

considérée comme un exemple d'efficacité et de rapidité au Québec, grâce à son équipe de 10 employés et à l'informatisation de ses procédés.

Les infractions reliées au code de la route et au stationnement, de même que les frais de parcomètres, constituent néanmoins de plus en plus une vache à lait pour Sherbrooke, puisqu'ils devraient représenter cette année trois pour cent des recettes totales de 106,2 millions \$ prévues.

Au total, les automobilistes versent - souvent bien involontairement - près de 3,6 millions \$ dans les coffres de la Ville en 1996.

## Les crimes avec violence connaissent une hausse

Pierre SAINT-JACQUES  
Sherbrooke

Si l'on note une baisse significative dans neuf catégories de délits commis sur le territoire de la Police municipale de Sherbrooke, au cours des deux premiers mois de l'année, les crimes avec violence ont pour leur part augmenté de presque 25 pour cent (24,6 pour cent).

C'est ce que révèle une comparaison de la criminalité des deux premiers mois de 1996 avec celle des deux premiers mois de l'an dernier.

Il y a eu un meurtre, huit infractions d'ordre sexuel, 55 affaires de voies de fait (comparativement à 36 en 1995) et 12 vols qualifiés.

En contrepartie, les introductions avec infraction ont chuté de 29,3 pour cent, leur nombre étant de 234 comparativement à 331 pour les deux premiers mois de 1995.

Il ne faut toutefois pas rêver en couleurs car depuis deux semaines, on sent une activité plus grande chez les cam-

bricoleurs. Dans la nuit de mardi à hier, deux vols avec effraction importants ont été commis à Sherbrooke et à Fleurimont. On enregistre régulièrement tant durant la semaine que durant les fins de semaine ce qui n'était pas le cas en janvier et pour une bonne partie de février.

Dans l'ensemble des crimes contre la propriété (675 en 1996 et 741 en 1995, il y a eu diminution de 8,9 pour cent.

Les vols de véhicule affichent une très légère baisse, 113 contre 120. Quant au vandalisme, il se porte «tousjours bien» avec 120 plaintes de cette nature contre 114.

Quant à la criminalité en général, avec 1062 plaintes comparativement à 1142, on doit reconnaître une baisse de 7 pour cent.

Le taux de solution des crimes grave autour de 35 pour cent.

Au chapitre de la circulation, on a dénombré 191 infractions pour une augmentation de 36,4 pour cent alors que leur nombre était de 140 l'an dernier.

## Employeurs sérieux recherchés!

Un journal au créneau unique voit le jour

Sherbrooke (DD)

Il fallait y penser! On a l'habitude de voir les employeurs placer des annonces dans les journaux pour recruter du personnel, mais pourquoi ne pas procéder à l'inverse et permettre aux travailleurs et travailleuses d'offrir eux-mêmes leurs services et de faire valoir leurs compétences?

C'est ce que s'est dit Carmen Boudreau, une jeune femme graphiste de métier qui lancera en avril le premier numéro d'un «journal» trimestriel, «Employés cherchent employeurs sérieux».

Le premier numéro, réalisé à titre expérimental, sera livré par la poste à compter du 11 avril à quelque 6000 entreprises de la région de Sherbrooke.

Pour placer une annonce, au coût de 10 \$, il suffit de remplir une fiche et de l'acheminer par la poste au «journal».

Ces fiches seront disponibles dès le 15 mars en plusieurs endroits à Sherbrooke, notamment à l'Info-centre de l'Université de Sherbrooke, au Centre d'emploi du Canada, au Service de placement du Collège de Sherbrooke, de même qu'à CITE FM, Tél 7 et La Tri-



Carmen Boudreau avec un exemplaire de son journal destiné aux employeurs buns.

«C'est une façon simple et efficace de faire savoir que tu cherches un emploi, plus les gens le savent et plus tes chances sont bonnes. Je le fais d'abord pour aider les gens», dit-elle. «Et si ça fonctionne je vais préparer un autre numéro pour l'automne», dit-elle.

CONCOURS

# GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE!

**15 800\$**  
EN BONS D'ACHAT PROVIGO À GAGNER!

• 2 TIRAGES PAR JOUR DE 75\$ EN BONS D'ACHAT PROVIGO  
Tirages du 4 mars au 25 mai 1996

• 2 TIRAGES DE 2 500\$ EN BONS D'ACHAT PROVIGO  
Tirages le 31 mai 1996, parmi tous les coupons reçus.

**COMMENT PARTICIPER:**  
Du lundi au samedi, complétez le coupon de participation qui est publié dans La Tribune. DÉPOSEZ-LE À VOTRE SUPERMARCHÉ PROVIGO PARTICIPANT ou faites-le parvenir à: Concours «GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE», La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke, Québec, J1K 2 X8

COUPON DE PARTICIPATION  
Aucun fac-similé accepté

CONCOURS  
**GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE!**

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

**LISTE DES SUPERMARCHÉS PROVIGO PARTICIPANTS:**  
SHERBROOKE, Provigo, 900, 13e avenue Nord, (dir. André Dionne)  
SHERBROOKE, Provigo, 565, rue King Est, (dir. Serge Vermette)  
SHERBROOKE, Provigo, 2185, rue Galt Ouest, (dir. Jean-Luc Lefebvre)  
SHERBROOKE, Provigo, 1095, rue Belvédère Sud, (dir. Danny Vallières)  
SHERBROOKE, Provigo Paul Landry, 2209, rue King Ouest  
ASBESTOS, Provigo Jacques Piché, 205, 1e avenue  
COATCOOK, Provigo, M. Gaolette, C. Therrien, 25, rue Wellington  
FLEURIMONT, Provigo, 170, chemin Duplessis, (dir. Gilles Benoit)  
LENNOXVILLE, Provigo C. Riopel, 169, rue Queen  
MAGOG, Provigo Jean Pelchat, 1300, boul. Sherbrooke  
RICHMOND, Provigo Pierre Cyr, 175, rue du Collège  
ROCK FOREST, Provigo, 4857 boul. Bourque, (dir. Bertrand Bilodeau)  
WINDSOR, Provigo Charles Marceau, 295, rue St-Georges  
LA TRIBUNE, 1950, rue Roy, Sherbrooke

**DATES DES TIRAGES (à midi)**  
4 et 20 mars, 5 et 22 avril, 8 et 24 mai  
5 et 21 mars, 6 et 23 avril, 9 et 25 mai  
6 et 22 mars, 8 et 24 avril, 10 mai  
7 et 23 mars, 9 et 25 avril, 11 mai  
8 et 25 mars, 10 et 26 avril, 13 mai  
9 et 26 mars, 11 et 27 avril, 14 mai  
11 et 27 mars, 12 et 29 avril, 15 mai  
12 et 28 mars, 13 et 30 avril, 16 mai  
13 et 29 mars, 15 avril, 1 et 17 mai  
14 et 30 mars, 16 avril, 2 et 18 mai  
15 mars, 1 et 17 avril, 3 et 20 mai  
16 mars, 2 et 18 avril, 4 et 21 mai  
18 mars, 3 et 19 avril, 6 et 22 mai  
19 mars, 4 et 20 avril, 7 et 23 mai

Les personnes gagnantes devront répondre à une question d'habileté mathématique. Règlement disponible à La Tribune et à votre supermarché Provigo participant.

**FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS!**  
Tirage du 6 mars 1996  
• Mme Colombe Croteau, Rock Forest  
• M. André Phaneuf, Sherbrooke  
Ces personnes gagnent chacune 75\$ en bons d'achats Provigo

**FINALE RÉGIONALE ESTRIE**  
Université de Sherbrooke  
2500, boul. de l'Université,  
Sherbrooke  
Vendredi 8 mars, de 10 h à 16 h et de 19 h à 21 h;  
samedi 9 mars, de 12 h à 16 h et de 19 h à 21 h;  
dimanche 10 mars, de 11 h à 14 h 30.

Visitez l'Expo-sciences Bell!



La science, expliquée par des jeunes! Un monde fascinant à découvrir...

Venez encourager les jeunes scientifiques du Québec!



LaTribune



CHLT 630



CITE



Bell



# Nouveau parti politique sur la scène provinciale

Magog (GD)

Un nouveau parti politique vient de faire son entrée, de façon assez discrète, sur la scène provinciale.

Le directeur général des élections du Québec, Me Pierre-F. Côté, vient de reconnaître officiellement l'existence juridique du Parti pour le respect des droits et libertés individuels.

Comme l'Union nationale, de défunte mémoire en 1935, comme aussi le défunt Parti 51 en 1989, c'est en Estrie que ce nouveau parti recrute le gros de son état-major.

Qu'on en juge: son chef, M. Jocelyn Dandenault, est un homme d'affaires de Stukely-Sud Village; son vice-président, M. Jean-Guy Péloquin, est un retraité d'Eastman; son secrétaire-trésorier, M. Robert Samson, est un homme d'affaires de Stukely. Seuls ses deux directeurs, M. Roger Vincent et M. Michel Plouffe, ne sont pas des Estriens: M. Vincent est un Montréalais et M. Plouffe qui est aussi son représentant officiel habite Saint-Charles-Borromée, une localité située près de Joliette.

M. Dandenault n'a pas d'antécédents politiques ou, tout au moins, on ne lui en connaît pas tout comme pour MM Plouffe et Samson, un ancien membre de la Gendarmerie royale du Canada qui a fait beaucoup parler de lui quand, au début des années 1970, ce corps policier faisait la vie dure au mouvement nationaliste québécois. M. Vincent aurait été associé au Parti québécois. M. Péloquin a une feuille de route politique plus longue que celles de tous ses collègues de l'état-major réunis: il a notamment été candidat de l'Union nationale dans Brome-Missisquoi en 1981, président conjoint de ce parti de 1981 à 1985, candidat du Parti 51 dans Orford en 1989, chef intérimaire de ce parti qui prônait le rattachement du Québec aux Etats-Unis, candidat du Parti abolitionniste du Canada dans Brome-Missisquoi en 1993 et conseiller municipal à Eastman.

«Notre parti est fédéraliste, non pas un parti séparatiste», a souligné M. Péloquin. Il a révélé que le programme d'action du Parti pour le respect des droits et libertés individuels sera inspiré par une consultation menée sous peu dans tout le Québec et répondra aux attentes de la majorité silencieuse.

«Notre parti est fédéraliste, non pas un parti séparatiste», a souligné M. Péloquin. Il a révélé que le programme d'action du Parti pour le respect des droits et libertés individuels sera inspiré par une consultation menée sous peu dans tout le Québec et répondra aux attentes de la majorité silencieuse.

## Méfiez-vous des voyages gratuits

Sherbrooke

L'Office de la protection du consommateur met en garde la population contre les agences de voyages des Etats-Unis qui font parvenir des offres de voyages supposément gratuits à des résidents du Québec.

Les consommateurs sont avisés par courrier qu'ils viennent de gagner tantôt des vacances en Floride ou une croisière de la Floride aux Bahamas, tantôt des billets d'avion à destination du Mexique ou de la Jamaïque.

Les «gagnants» doivent toutefois confirmer qu'ils acceptent leur prix en appelant au numéro de téléphone de l'offre promotionnelle et en donnant sur le champ leur numéro de carte de crédit. C'est à ce moment-là ou, plus tard, à la réception de leur relevé mensuel qu'ils réalisent que leurs vacances «gratuites» leur coûtent en réalité entre 200 \$ et 400 \$ américains.

Ces compagnies fonctionnent au Québec dans l'illégalité car elles exercent des fonctions d'agents de voyages sans détenir de permis du Québec. Ainsi, les sommes que leur confient les consommateurs ne sont pas protégées en cas de non-exécution du contrat, de faillite ou de fermeture de l'entreprise.

Selon lui, ces principales attentes durable, la fin du chambardement dont sont une relance économique solide et les services de santé et les services sociaux sont présentement le théâtre, l'aléatoires et l'abolition des municipalités légègement du fardeau fiscal des contri- régionales de comté.

**Visez de nouveaux horizons et nous soutiendrons vos efforts.**

## Nous faisons banque à part®

À la BDC, notre seule mission consiste à promouvoir la croissance et le succès des PME. C'est avec cet objectif en tête que nous vous offrons du financement et du capital de développement adaptés à vos besoins. Mais nous faisons vraiment banque à part en offrant aussi des

programmes de formation en gestion et des services de consultation et de mentorat. Et ce, à chacune des étapes. Alors si vous voulez savoir comment nous pouvons soutenir vos efforts, appelez-nous au 1 888 INFO-BDC.

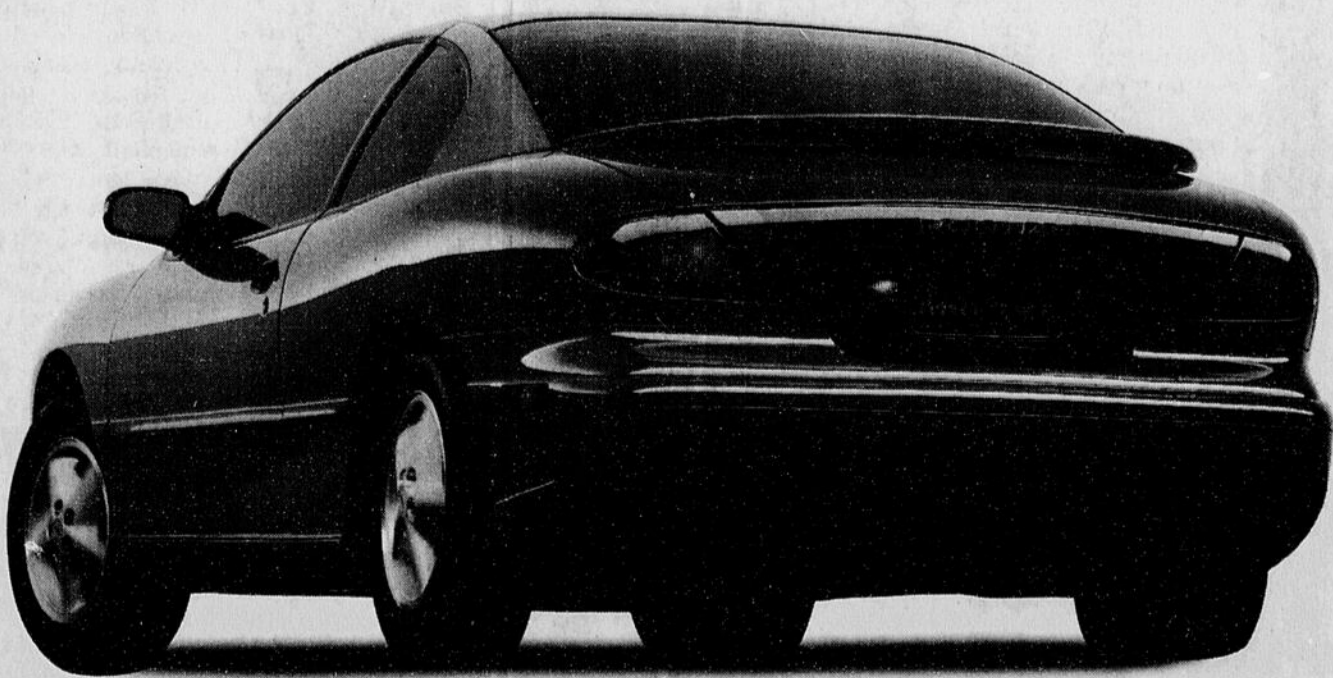
**Banque de développement du Canada.**

76722

## Pause café

## Double espresso

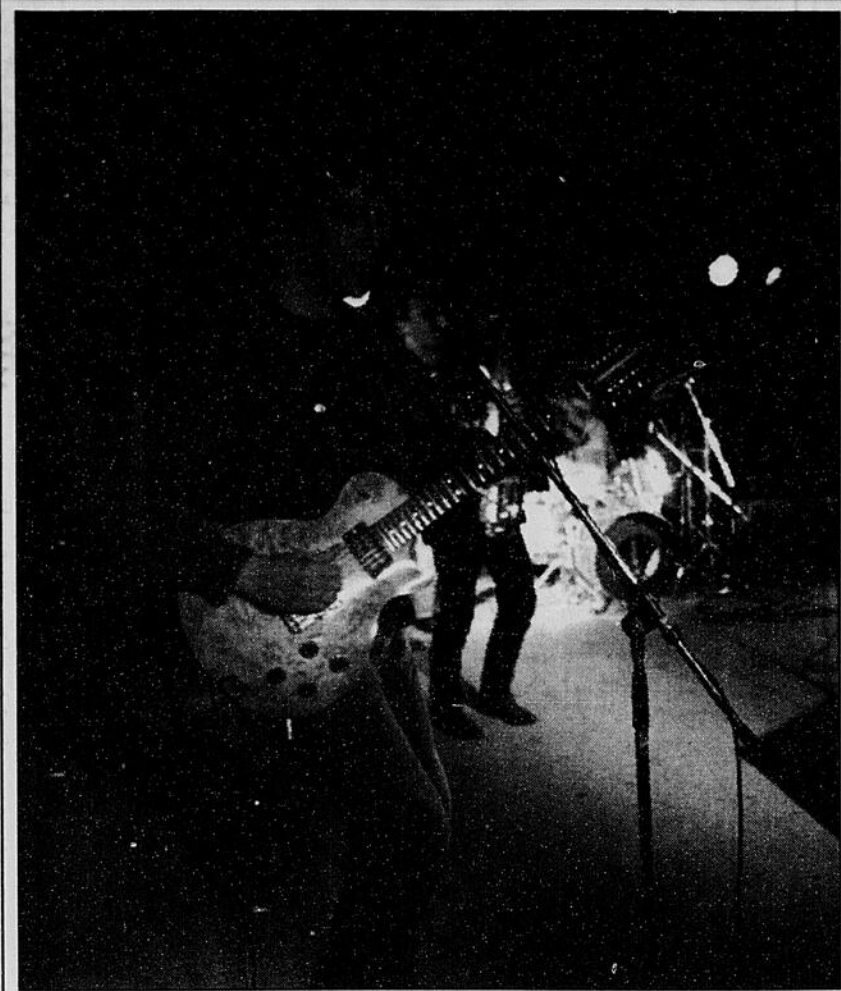
C'est qu'elle a du nerf, la Sunfire GT. Et plus de pep que les voitures les plus vendues de sa catégorie avec son moteur 2,4 litres de 150 HP. Stimulant dans les virages. Excitant dans les lignes droites. Du plaisir bien tassé.



SUNFIRE  PONTIAC

LA PASSION DE CONDUIRE

76714



### «Session '95 Live» au Café du Palais

Le Café du Palais a lancé hier l'album «Session '95 Live», réalisé lors des fameux «Lundis jam session», qui permettent à des artistes locaux de se produire sur scène. Sur ce disque, on retrouve du rock, du jazz et du blues, interprété par des musiciens estriens de renom, comme Paul Shine, Jacques Coco Roy, Jeff Coates, François Lamoureux, Larry Niles et Richard Bergeron, figure également le guitariste de blues Big Jack Johnson, de Chicago, de même que le groupe québécois The Respectables.

Téléphoto Claude Croisetière

# Les profs peuvent contester les deux écoles du ministre

Gérald PRINCE  
Drummondville

Les enseignants du Québec, par le biais de leurs instances syndicales, peuvent contester en justice les deux décrets gouvernementaux qui ont donné lieu à la formation de deux écoles de ministre près de Drummondville, à Lefebvre et à Saint-Lucien.

C'est le sens d'un jugement de la Cour supérieure, rendu à Montréal récemment par le juge André Rochon, jugement de 21 grandes pages dont *La Tribune* a obtenu copie.

«C'est une décision qui est très documentée et qui confirme notre position de façon non équivoque», confie Jean Verrier, président du Syndicat de l'enseignement de la région de Drummondville (SERD), l'un des demandeurs dans cette cause, les autres étant les instances supérieures: la Fédération des enseignants des commissions scolaires et la Centrale de l'enseignement du Québec.

L'an dernier, le SERD avait entrepris de contester la légalité des deux décrets, formant les écoles de ministre: celui du 21 décembre 1994 créant l'école de Lefebvre et celui du 2 août 1995, celle de Saint-Lucien. Le juge Rochon rappelle que dans les deux cas, les décrets contiennent des dispositions semblables: remise par la Commission scolaire de l'école à la municipalité qui la gère et transmission de l'organisation scolaire à une corporation sans but lucratif, issue du milieu.

Les enseignants, par leurs instances syndicales, ont déposé une requête en vertu du Code du travail, parce que, de leur avis, le gouvernement a consenti une «cession partielle d'entreprise de la Commission scolaire des Chênes de Drummondville auprès de la nouvelle Corporation de l'école (de Lefebvre)».

Le procureur général du Québec a contesté cette procédure en Cour supérieure en soutenant que les syndicats d'enseignants n'ont pas l'intérêt légal suffisant pour agir de cette façon et que, de toutes façons, il y a d'autres mécanismes que peuvent utiliser les enseignants pour contester les décrets comme des interventions auprès du commissaire général du travail et l'arbitre de grief. Pour le procureur général du Québec, le recours entrepris n'est pas susceptible de conduire à une solution complète de la difficulté.

Le juge Rochon, après avoir longuement étudié les arguments des syndicats et du procureur général, en vient à une conclusion toute différente. Mentionnant que la question soulevée devant lui est très sérieuse, parce qu'elle établit les relations entre tout le système d'éducation au Québec, les pouvoirs du ministre et le rôle éventuel des municipalités dans l'organisation scolaire, le juge soutient que les syndicats ont raison de dénoncer les décrets qui contreviennent «à ce régime particulier de négociations et d'ententes sur des conventions collectives, mis sur pied par le législateur», puisqu'ils sont directement touchés et ont intérêt à en débattre de la validité.

Quant à savoir quel tribunal doit entendre la requête contestant les deux décrets, le juge Rochon n'a aucune hésitation à déterminer qu'il s'agit, non pas du Tribunal du travail ou d'une autre instance similaire, mais que c'est à la Cour supérieure de se prononcer: «En matière de jugement déclaratoire, il y va de l'intérêt de la justice que le plus grand nombre des parties impliquées interviennent et soient entendues afin d'assurer le caractère final d'un éventuel jugement», conclut le juge Rochon en soutenant que la requête en jugement déclaratoire des enseignants contre les deux décrets devrait mettre fin, pour l'essentiel, au litige entre les parties, à savoir si les décrets sont ou non légaux.

## Les VTT doivent se tenir loin des voies ferrées

Drummondville (GP)

Quatre amateurs de véhicules tout-terrains (VTT) ont subi toute une frousse hier matin au palais de justice de Drummondville, lorsque les plaintes déposées contre eux d'avoir conduit leur véhicule près des voies ferrées ont été retirées juste au moment où leur procès allait commencer devant le juge Michel Beauchemin de la Cour du Québec.

«Nous avons retiré les plaintes parce que les conducteurs nous ont fourni une excuse légitime de leur présence à cet endroit, mais il n'en sera pas toujours ainsi», a confié à *La Tribune* le procureur du ministère fédéral de la Justice, Me Gilles Lafrenière.

En effet, la Loi sur la sécurité des chemins de fer est formelle: à l'article 26.1, il est formellement interdit à quiconque de pénétrer sans excuse légitime, sur l'emprise d'une ligne de chemin de fer. L'article 41 prévoit, en cas d'infraction, à une mise en accusation des contrevenants, aboutissant à des amendes pouvant atteindre 10 000 \$ et un emprisonnement d'un an à ceux qui sont trouvés coupables.

Si les quatre amateurs de VTT avaient été trouvés coupables hier, ils auraient écopé d'amendes de 100 \$ chacun, précise Me Lafrenière et surtout, auraient été affublés d'un dossier judiciaire en matière criminelle, ce qui, à son avis, constitue une peine extrêmement lourde, surtout pour ceux qui se recherchent un emploi ou encore qui doivent voyager à l'étranger.

Pour Me Lafrenière, il importe que le public et en particulier les amateurs de VTT soient bien avisés: ils ne peuvent en aucun cas s'approcher à moins de 10 mètres (33 pieds) d'une voie ferrée et encore moins la traverser.

Dans le cas des quatre Drummondvillois, ils avaient circulé près des voies du CN sur une courte distance dans le secteur Grantham et avaient été interceptés par un enquêteur du Canadien National. Me Lafrenière précise que les VTT en particulier peuvent à la longue endommager le talus des voies ferrées et provoquer des dommages pouvant aller jusqu'à l'effondrement du sol et éventuellement au déraillement des trains.

C'est pour cette raison que le service de sécurité du CN est particulièrement vigilant dans ce domaine. D'ailleurs, remarque-t-il, un conducteur de train a arrêté son convoi près de Drummondville, il y a quelque temps, persuadé d'avoir heurté un VTT et son conducteur: il n'en était rien heureusement.

Me Lafrenière persiste à souligner que la conduite de VTT hors sentier balisé peut, s'il est trouvé coupable, donner un dossier criminel au conducteur en plus de lui valoir des amendes. Comme procureur public, il ne peut qu'inviter les usagers au plus grand éloignement des voies ferrées.

## Le BAPE tiendra audiences sur la gestion des déchets

Denis DUFRESNE  
Sherbrooke

Les Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) entendra les citoyens, groupes de pression, et municipalités de l'Estrie, les 1er, 2 et 3 avril prochain, dans le cadre de sa vaste consultation sur la gestion des déchets au Québec.

À la suite de la soirée d'information de la fin janvier, où le document de base du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), «Pour une gestion durable et responsable de nos matières résiduelles», avait été présenté au public, le BAPE entend maintenant recevoir les questions et commentaires de la population.

«Après la période d'information, il y a la première partie de l'audience qui permet au promoteur (en l'occurrence le MEF) d'expliquer son document, les principes et les objectifs, mais pour la première fois les citoyens, municipalités et groupes de pression vont pouvoir poser des questions», indique Roc Généreux, agent d'information du BAPE.

Par la suite, les personnes et organismes qui le désirent pourront soumettre un mémoire au BAPE, qui sera de retour à Sherbrooke en mai ou en juin.



## Le voici, le voilà, le service Internet pour tous.

Bonjour à vous! Sympatico<sup>MC</sup> le service Internet au service de tous, vous souhaite la bienvenue.

Étudiants à la curiosité sans borne, parents attentifs et actifs, aînés qui ont tout leur temps pour jaser ou très affairés gens d'affaires, Sympatico, c'est pour vous. Aussi facile à installer qu'à utiliser, Sympatico, c'est l'Internet à son plus simple.

En effet, le logiciel et le service Sympatico ont été pensés en ayant à l'esprit les gens d'ici. On y aborde l'Internet dans une perspective canadienne et régionale.

Et on vous offre bien sûr le «E Mail», le courrier électronique, qui vous permet un contact instantané avec parents, collègues et

**Sympatico<sup>MC</sup>**



Le service Internet au service de tous

amis, qu'ils soient à côté, ou au bout du monde.

En tant qu'abonné à Sympatico, vous avez aussi droit, 24 heures sur 24, à un sympathique service de soutien.

Mieux encore, vous pouvez, le premier mois, faire 50 heures de promenade avec Sympatico pour seulement 29,95\$. Il ne vous en coûtera ensuite que 9,95\$ par mois pour naviguer sur l'Internet.

Le forfait Sympatico vous attend aux magasins ci-dessous. Vous pouvez aussi le commander par téléphone au 1-800-773-21-21. Avec Sympatico, votre vision de l'Internet sera changée à jamais. Vous partez avec nous?

**Offert dans ces magasins ou en téléphonant au 1-800-773-21-21**

La trousse Sympatico est vendue dans ces magasins. Service dans les zones d'appel local des services.

**FUTURE SHOP**  
SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE



RadioShack.

**TOYSRUS**

**COMPLICENTRE**



Téléboutique